

221C0036
FR0013030152-FS0010

6 janvier 2021

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LA FRANCAISE DE L'ENERGIE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 janvier 2021, complété par un courrier reçu le 6 janvier, M. Jean Chalopin a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse directement et indirectement, le 23 décembre 2020, les seuils de 10% du capital et 5% du capital et des droits de vote de la société LA FRANCAISE DE L'ENERGIE et détenir indirectement par l'intermédiaire de la société Deltec Bank & Trust Limited qu'il contrôle, à cette date et à ce jour, 35 643 actions LA FRANCAISE DE L'ENERGIE représentant autant de droits de vote, soit 0,69% du capital et 0,48% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Jean Chalopin	0	0	0	0
Deltec Bank & Trust Limited	35 643	0,69	35 643	0,48
Total M. Jean Chalopin	35 643	0,69	35 643	0,48

Ce franchissement de seuils résulte de cessions d'actions LA FRANCAISE DE L'ENERGIE hors marché.

À cette occasion, M. Jean Chalopin a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LA FRANCAISE DE L'ENERGIE et ne plus détenir aucune action de cette société.

¹ Sur la base d'un capital composé de 5 155 890 actions représentant 7 438 992 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.